

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2013

1 - ACTIVITE DE LA SOCIETE

La société, qui dispose du statut d'entreprise de presse, a pour activités :

- l'édition
 - d'un quotidien : *Le Quotidien de Paris*
 - de deux hebdomadaires : *La Lettre La Bourse* et *L'HebdoBourseplus*
 - de prestations télématiques et audiotel qui leur sont rattachées
- l'activité d'apporteur d'affaires auprès d'un établissement spécialisé en transmission d'ordres de bourse.
- la distribution de livres
- la vente d'espaces publicitaires

2 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport, étant précisé que les apports reçus de Groupe Nicolas Mignet SA l'ont été à la valeur comptable dans les livres de la société apporteuse à la date de rétroactivité de l'apport. Une provision pour dépréciation est comptabilisée si la valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable.

Les amortissements sont calculés linéairement sur la base des durées de vie estimées suivant :

- *Logiciels* *1 an et 3 ans*
- *Agencements – Installations* *5 ans et 10 ans*
- *Matériel de transport* *3 ans et 5 ans*
- *Matériel informatique* *3 ans et 4 ans*
- *Site informatique* *3 ans*

- Titres de participation

Ils sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition. A la clôture de l'exercice, la valeur comptable est comparée à la valeur d'utilité déterminée par référence aux résultats passés et futurs. Une provision est constatée lorsque cette valeur est inférieure.

- Stocks

Les stocks sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Une provision est comptabilisée si la valeur de réalisation lui est inférieure.

- Chiffre d'affaires abonnements

*Le chiffre d'affaires sur abonnements est comptabilisé au fur et à mesure des parutions.
Les cartes conseil, non remboursables, sont comptabilisées en produits lors de l'encaissement.*

- Frais de publicité

Les frais de publicité sont comptabilisés aux charges dans l'exercice où ils sont engagés.

- Valeurs mobilières de placement

*Les actions cotées sont comptabilisées à leur prix d'achat et évaluées à la valeur de marché.
Les plus-values latentes y afférentes ne sont pas comptabilisées, et les moins values font l'objet d'une provision pour dépréciation pour chaque ligne de titres concernée, calculée par référence au cours moyen du dernier mois.*

Les SICAV monétaires sont enregistrés à leur coût d'acquisition selon la méthode Premier entré, premier sorti.

3 – LOGICIELS, MARQUES ET FONDS COMMERCIAL

Le poste Logiciels et Marques comprend à hauteur de €. 700 000 la marque La Bourse.

Le fonds commercial comprend notamment un fichier d'abonnés acquis en 1995 pour €. 197 421, un fichier de la société Newsbourse acquis en 2002 pour 28 000 €, le fonds d'exploitation de la Lettre La Bourse reçu en apport en 2003 pour €. 304 898, valeur comptable dans les livres de la société apporteuse ainsi que le fonds de commerce Labourse 3615 acquis en 2007, pour un montant de 30 000 €, ainsi que la marque « LABOURSE » et le nom de domaine LABOURSE acquis en 2008 pour un montant de 1€.

4 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les mouvements de l'exercice sont les suivants :

	<i>Solde de Début d'exercice</i>	<i>Acquisitions</i>	<i>Cessions / Mise au rebut/Transfert</i>	<i>Solde de fin d'exercice</i>
<i>Immobilisations incorporelles</i>	1 401 380			1 401 380
<i>Matériel technique</i>	62 719			62 719
<i>Installations, Agencements</i>	33 107			33 107
<i>Matériel de bureau et informatique</i>	102 508	1 588	1 238	102 858
	1 599 714	1 588	1 238	1 600 064

La charge d'amortissements des immobilisations de l'exercice est de 16 351€.

5 – AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les autres immobilisations financières sont principalement constituées de dépôts et cautionnements pour 13 788 €.

6 – TITRES DE PLACEMENT

Au 31 décembre 2013, le portefeuille est le suivant :

	<u>Valeur Brute</u>	<u>Provision</u>	<u>Valeur nette</u>
<i>Actions Bourse Direct</i>	385	291	94
<i>Actions Derichebourg</i>	98 799		98 799
<i>Actions Faurecia</i>	290 156		290 156
<i>Actions Belvédère</i>	70 840		70 840
<i>Actions Peugeot</i>	154 431	17 771	136 660
<i>Actions Belier</i>	27 600		27 600
<i>Actions Aviation Latecoere</i>	21 053		21 053
<i>Actions Presstalis</i>	4 100		4 100
<i>ORA Infogrames</i>	58 300	52 004	6 296
<i>OPCVM Fructi -Court</i>	110 241		110 241
	835 905	70 066	765 839

Les plus-values latentes sur le portefeuille s'élèvent à € 528 977 au 31 décembre 2013.

Les opérations réalisées dans le cadre de la gestion du portefeuille ont dégagé sur l'exercice un gain de € 199 644, hors variations de provisions.

7 - CAPITAL

Le capital social s'élève à 1 693 405,15 € divisé en 5 291 891 actions de € 0,32 de valeur nominale unitaire.

8 – STOCKS

Les stocks constatés au 31 décembre 2013 se répartissent comme suit :

	31/12/13	31/12/12
	———	———
. Stock de papier	7 896	22 834
. Stock de livres	11 058	34 347
. Stock d'autres consommables	992	8 314
	-----	-----
	19 946	65 495

9 – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges, au 31 Décembre 2013, représentent des provisions pour litiges et pour contrôle fiscal (voir note 16).

10 – PROVISIONS POUR CLIENTS DOUTEUX

Une créance douteuse de € 360 303.37, concernant BELVEDERE, avait été constatée sur l'exercice 2012 et dépréciée à hauteur de 75%. La valeur de cette dépréciation a été augmentée de 25% au 31 décembre 2013.

11 - AUTRES CREANCES

Les autres créances comprennent, à hauteur de €. 719 294, des sommes dues par la société mère Nicolas Miguet et Associés SA, et à hauteur de €. 134 458.une consignation auprès du Trésor Public au titre de redressements fiscaux non acceptés (voir note 16).

12 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES

Toutes les créances et les dettes, à l'exception de la consignation sur le Trésor Public, ont une échéance inférieure à un an.

13 – PRODUITS A RECEVOIR

Les produits à recevoir comprennent principalement des factures clients à établir des commissions à recevoir, pour un montant de €. 453 970.

Des demandes de remboursement de crédit de TVA ont été formulées pour un montant total de 37 867.35 € ; 22 867.35 € au titre de décembre 1998 (pris en compte dans le contrôle fiscal 1998) et 15 000 € au titre de décembre 2013.

14 - CHARGES A PAYER

Les charges à payer comprennent des factures à recevoir de fournisseurs pour €.149 019 et des dettes fiscales et sociales pour €.35 884.

15 – ENTREPRISES LIEES

Les soldes et transactions avec Nicolas Miguet et Associés SA, sont les suivants :

Autres créances	719 294
Dette sur intégration fiscale	0
Services facturés (charges)	100 334
Dividendes versés	0
Intérêts de comptes courants (produits)	2 058

Durant l'exercice 2013, la société a comptabilisé en charges les prestations rendues par la Société Civile de la Tour Grise, Principal actionnaire de Nicolas Miguet et Associés SA pour un total de € 872 728 (€ 913 682 en 2012).

16 – PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les produits constatés d'avance représentent les abonnements restant à servir pour un montant de € 1 196 925 au 31 décembre 2013 (€ 977 265 au 31 décembre 2012).

17 - PRODUCTION VENDUE

La production vendue comprend les éléments principaux suivants (en milliers d'euros) :

	31/12/13	31/12/12
. Ventes par abonnements et ventes directes au numéro	1 568	2 271
. Ventes en kiosques L'Hebdo Bourseplus	236	264
. Ventes de livres	1	1
. Prestations télématiques	407	402
. Commissions d'apporteur d'affaires	214	197
. Autres	98	435
	2 524	3 570

18 - IMPOT SUR LES SOCIETES

Depuis l'exercice 2004, la société fait partie du périmètre d'intégration fiscale de sa société-mère, Nicolas Miguet et Associés.

L'impôt s'analyse comme suit :

	Avant impôt	Impôt courant	Après impôt courant
Résultat courant	378 969		378 969
Résultat exceptionnel	(3 999)		(3 999)
Résultat comptable	374 970	(85 771)	289 199

Des contrôles fiscaux ont porté sur les exercices 1998-1999 d'une part, et sur les exercices 2002-2003 d'autre part. Les redressements constatés ont été portés devant les Tribunaux compétents.

Une provision de € 188 097 a été constituée. En contrepartie, une consignation de € 134 458 a été versée au Trésor Public, et un compte titre d'un montant de 110 241 € a été nanti à son profit.

19 - SITUATION FISCALE LATENTE

La situation fiscale latente n'est pas significative.

20 - EFFECTIF MOYEN

L'effectif au 31 Décembre 2013 est de 6 personnes.

21 - REMUNERATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires des commissaires aux comptes pour l'exercice 2013 s'élèvent à € 11 520.

22 - REMUNERATION DU DIRIGEANT ET DES ADMINISTRATEURS

Seuls les trois administrateurs, ont perçu des jetons de présence à hauteur de 5000 € chacun ; quant au mandataire social, il n'a perçu ni rémunération, ni jetons de présence

23 - ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Ces engagements ne sont pas significatifs.

24 – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS

Au 31 décembre 2013, des actions ont été acquises en règlement différé pour un montant total de 209 825 € et un compte titres a été nanti au bénéfice du Trésor Public pour 110 341€.

La société Belvédère SA a accordé, le 6 janvier 2011, à notre société une option d'achat (call) portant sur 50 000 actions d'autocontrôle exerçable jusqu'au 30 juin 2012 au prix de 40 € l'action.

Dans l'intervalle, la société Belvédère SA a été placée en règlement judiciaire.

25 – SOCIETE MERE

Le capital de la société est détenu à 99.89 % par Nicolas Mignet et Associés SA dans le périmètre de laquelle notre société est consolidée. Ce pourcentage est resté inchangé en 2013.